



Université d'État d'Haïti

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES (FDSE)

MASTER EN DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES
MASTER EN DROIT DES AFFAIRES

AVIS D'INSCRIPTION

Année académique 2025-2026

Le Bureau du Vice-recteur aux Affaires académiques (BVRAA) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) avise le public en général et les postulants en particulier que les inscriptions au concours d'admission pour le recrutement d'une nouvelle promotion pour les programmes de **Master en Droit Pénal et Sciences Criminelles** et **Master en Droit des Affaires** se tiendront du 15 septembre au 10 octobre 2025.

A. LES CONDITIONS

1. Détenir un diplôme de licence en Droit ou son équivalent ;
2. Payer les frais de 8 000 (huit mille) gourdes pour l'inscription ;
3. Détenir son numéro d'identification nationale unique (NINU).

B. LES ÉTAPES

1. Payer d'abord les frais de 8000 (huit mille) gourdes à n'importe quelle succursale de la SOGEBANK au compte UEH/DEMANDE D'ADMISSION, numéro : 706054558 ;
2. Remplir le formulaire en ligne <https://admission.ueh.edu.ht>.
Il faut saisir le numéro et charger la fiche de paiement au moment de l'inscription en ligne ;
3. Préciser Master en Droit Pénal et Sciences Criminelles ou Master en Droit des Affaires ;
4. Préciser en semaine ou en week-end ;
5. Imprimer la fiche d'inscription en ligne ;
6. Se présenter au local du Lycée National de Pétion-ville sis au numéro 10, rue Ogé, à Pétion-Ville, entre le 22 septembre et le 16 octobre 2025 pour faire valider son inscription.

C. LES PIÈCES EXIGÉES

1. Deux (2) photos d'identité identiques récentes (6 mois au maximum) de format passeport (inscrire au dos de chaque photo : nom, prénom, téléphone, NINU) ;
2. Fiche d'inscription ;
3. Pièce d'identité (Carte d'Identification Nationale) ;
4. Fiche attestant que le/la postulant(e) a fait le dépôt des frais d'inscription ;
5. Diplôme de licence (original et copie) ou attestation de licence à défaut de la licence ;
6. Relevés de notes des années de premier cycle ;
7. Une lettre de motivation ;
8. Un Curriculum Vitae récent ;
9. Une lettre de recommandation.

D. L'ADMISSION AU PROGRAMME

Pour être admis au programme, les postulant.e.s doivent :

1. Avoir un dossier complet ;
2. Accepter les règlements du programme.



Rappel

- Il n'y aura aucune considération ni remboursement pour les causes suivantes : retard, violation des conditions d'admission et/ou des étapes de l'inscription, paiement effectué dans une autre banque ou sur un autre compte ;
- Il est obligatoire de s'inscrire en ligne sur le site web de l'UEH : <https://admission.ueh.edu.ht>;